

# L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français  
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

## ABONNEMENTS

France. — Un an. . . . . 8 fr.  
Autres pays. — Un an. . . . . 10 fr.

## Rédacteur

Edmond PONARD  
TÉLÉPHONE 74

## Bureaux

MAISON DU PEUPLE  
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

## CHÈQUE POSTAL :

E. PONARD, Diamantaire  
**8.147, DIJON**

## Pour les Inscrits Maritimes et les Dockers

### La Solidarité des Ouvriers Diamantaires

Syndicat des Diamantaires St-Claude	100	"
Camarades de Vertamboz	6	"
Anonyme, St-Claude	10	"
M. H.	10	"
Ponard Edmond	10	"
Collecteur de l'Essard	3	"
Syndicat de Thoiry	50	"
Syndicat de Gex (reliquat sur cotisations)	6	30
Total.....	195	30

Nous avons omis dans notre dernier numéro de signaler l'envoi, par un généreux anonyme parisien, d'une somme de 20 fr. pour les affamés de Russie.

Avec nos remerciements, nous lui présentons nos excuses pour ce regrettable oubli.

## A L'AIDE DES MARINS !

Durant près de soixante jours, les marins du commerce se sont sacrifiés à l'intérêt général de la classe ouvrière. Leur lutte, ils ne l'ont pas engagée seulement pour s'opposer à l'illégal décret Rio, mais aussi pour défendre le principe même des huit heures, exemple donné à tous ceux qui, inconsciemment, acceptent de faire des heures supplémentaires, sans souci du préjudice qu'ils causent à l'ensemble de leurs camarades.

Il ne peut faire de doute pour personne que si les marins du commerce avaient accepté bénigneusement l'application du décret Rio, d'autres décrets auraient rapidement suivi, ainsi que de nombreuses modifications aux règlements d'administration publique concernant l'application de la loi de huit heures.

Une atmosphère se serait ainsi créée qui aurait donné, à la majorité parlementaire du Bloc National, l'audace pour matérialiser ses velléités de porter atteinte à la loi elle-même.

En réalité, les marins ont donc, par leur action, fait reculer les partisans du retour aux

anciennes conditions de travail et sauvé la journée de huit heures.

A ce titre, ils ont bien mérité de la classe ouvrière.

Mais ce ne serait pas assez d'enregistrer leurs sacrifices, de s'apitoyer sur les souffrances endurées, si, après avoir fait ces constations, le prolétariat de ce pays ne leur apportait pas la solidarité à laquelle ils ont droit.

La bataille continue. Pour se transporter sur un autre plan, la résistance n'en reste pas moins aussi vivace, aussi énergique, aussi continue.

D'autre part, des chômeurs restent sur le terrain. Quelle force de discipline ne faut-il pas pour qu'après ces soixante jours de lutte, ces chômeurs ne soient pas incités à chercher à reprendre le travail sans autre considération ? C'est une autre forme de sacrifice plus stoïque encore, puisqu'il n'y a plus, pour déterminer l'attitude des combattants, l'atmosphère générale de la bataille. C'est, il est vrai, une nécessité pour déjouer les calculs des armateurs et du gouvernement ; ce n'en est pas moins un acte d'abnégation auquel sont accoutumés ceux dont la vie est tout entière remplie de ce sacrifice au devoir.

La classe ouvrière a suivi, avec un intérêt sans cesse croissant, la lutte menée par les travailleurs de la mer. Elle leur a apporté — dans une trop faible mesure, constatons-le — la solidarité à laquelle ils avaient droit. Ce serait de sa part, un acte d'ingratitude caractérisé que de se désintéresser du sort de ceux qui ont lutté pour elle.

La solidarité s'impose aujourd'hui plus que jamais. Il faut éviter à ceux qui ne pourront remonter à leur bord, les soucis de l'existence. Il faut qu'ils trouvent, dans l'aide fraternelle de leurs camarades de classe, les moyens de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Nous méconnaîtrions notre devoir si nous n'appelions pas, d'une façon toute particulière, l'attention des travailleurs organisés sur la situation ainsi créée à nos camarades marins du commerce et agents du service général à bord, et si nous ne sollicitions pas d'eux, d'une façon très pressante, l'aide pécuniaire indispensable.

Nous sommes certains que notre appel sera entendu et que les vaillants qui ont sacrifié leurs intérêts particuliers à l'intérêt général de leur classe, trouveront, dans la solidarité prolétarienne, le réconfort qui leur est dû.

Répétons-le : ils ont accompli leur devoir ; à nous d'accomplir le nôtre.

Notre dette de solidarité n'est pas encore acquittée !

Leon JOUHAUX.

## Réformons nos Méthodes de Travail

Parmi la foule d'enseignements que nous avons valu notre voyage dans les grands centres diamantaires d'Anvers, d'Amsterdam et de Paris — voyage qui avait pour but immédiat de nous rendre compte par nous-mêmes, à quels tarifs travaillaient réellement nos camarades de ces centres, mais qui, dans notre esprit, devait avoir pour complément, une étude documentaire, aussi complète que possible, sur les conditions de travail de Belgique et de Hollande — parmi cette foule d'enseignements, il en est un, sur lequel je me permets d'attirer particulièrement l'attention de mes camarades.

Une question vitale se pose, à l'heure actuelle, pour nous, diamantaires du Jura et de toute la région avoisinante. Je veux parler de la refonte sur des bases plus rationnelles, de notre façon de travailler. Il faut pour cela, nous engager résolument, patrons et ouvriers, dans la voie *du travail à la semaine*.

Le problème se pose de toute urgence et il s'agit de savoir si nous avons la ferme volonté de nous atteler à ce travail de rénovation et d'abandonner au plus vite notre système de travail aux pièces, système désuet et routinier, qui a fait son temps et qui n'est plus en rapport avec les exigences de la clientèle d'aujourd'hui qui, de plus en plus, réclame du travail bien fait. Si, à ce point de vue nous sommes inférieurs à nos camarades des grands centres, la faute n'en peut incomber qu'à notre méthode de travail.

Nous avons constaté, tant à Anvers qu'à Amsterdam, que les organisations ouvrières et patronales, ont le plus grand souci du perfectionnement de la technique, et c'est sans doute à cela que ces deux grands centres doivent d'être florissants.

Or, que voyons-nous à St-Claude, pour ne prendre que cette place pour exemple ? La presque totalité des ouvriers facturant des bruts aux pièces, avec un tarif par trop désavantageux, vis-à-vis de ceux en vigueur en Belgique en Hollande et même à Paris (ainsi que la plupart des membres de la corporation ont pu le constater, par la lecture du rapport, tant dans nos assemblées syndicales que dans le Bulletin).

Il faut en convenir une bonne fois, la cause la plus flagrante, l'infériorité marquée de l'ouvrier de nos régions du Jura et de l'Ain, est, je le répète, cette méthode de travail aux pièces qui a pour premier résultat, celui de n'amener sur nos places que des bruts de qualités inférieures et durs à la taille, les négociants ayant tout intérêt à faire tailler à

la journée leurs bonnes marchandises. Ce système conduit aussi fatallement aux longues journées de travail et — constatation grave — il va à l'encontre de ce que tout employeur attend de l'ouvrier qu'il occupe.

Voyons, logiquement, un ouvrier — fut-il le mieux intentionné — peut-il concilier ces deux choses : faire vite et bien ? J'en doute fort ! Faire vite, pour sortir une journée de salaire raisonnable. Faire bien, pour donner satisfaction aux patrons. On me dira qu'il s'en trouve quelques-uns. J'en conviens volontiers, mais c'est loin d'être le cas de la majorité. Et comment pourrait-il en être autrement avec les méthodes d'apprentissage qui se perpétuent chez nous ?

C'est pour remédier à cette situation qu'il faut orienter nos efforts vers la seule solution de circonstance : planter le travail à la semaine ou — s'il l'on veut conserver le travail aux pièces — garantir à l'ouvrier un minimum de salaire, calculé selon les capacités de production et de rendement de chacun ; moyen unique de donner satisfaction tant à l'ouvrier qu'au patron. L'ouvrier, sentant son salaire assuré, pourra « signaler » davantage son travail et fournir le rendement maximum sur la marchandise qui lui aura été confiée. Le patron ayant sélectionné son personnel, répartit et paye le travail à chacun selon ses capacités et pourra compter sur une meilleure bienfaire. Ce sera en somme une prime offerte au bon goût de l'ouvrier et qui contribuera à développer ses aptitudes professionnelles et à atténuer le discrédit qui pèse si lourdement sur notre région. Les marchandises étant mieux finies pourront être offertes à un prix plus rémunérateur pour le négociant, et cette plus value du taillé, devra comme de juste se répercuter automatiquement sur la main-d'œuvre.

Mais, me diront quelques-uns d'entre nous, qui veut prendre l'initiative d'une telle réforme ? C'est à nous, ouvriers, de rechercher ensemble, le moyen d'améliorer notre sort. Oh ! je sais bien, nous aurons à compter avec l'habitude, la routine, car ce n'est pas une mince besogne, que d'inculquer quelque chose de nouveau dans les esprits. Nous allons nous heurter au scepticisme, à la méfiance, à l'individualisme féroce, et surtout à l'indifférence mortelle, la pire ennemie de la classe ouvrière.

Pourtant, pour nous diamantaires, qui végétions depuis de si longs mois, cette question de rénovation est d'importance et mérite les plus grands efforts de notre part, afin d'aboutir à un résultat pratique.

Pour cela l'effort de tous est nécessaire. Que les inorganisés secouent leur indifférence et viennent avec nous au syndicat ; tous étroitement unis nous pourrons faire œuvre utile.

Ne comptons pas trop sur l'esprit de modernisme de nos patrons ; comptons surtout sur nous mêmes.

C'est à nous qu'il appartient de vouloir et d'imposer au besoin ce que nous croyons être le meilleur moyen d'améliorer nos conditions d'existence et nos capacités professionnelles.

Certes, tous les efforts dans ce sens, d'où qu'ils viennent, rencontreront la sympathie et l'appui de l'organisation ouvrière.

Mais, il faut bien constater que, jusqu'à présent, rien n'a été fait par nos patrons. Seules, les coopératives ont accompli un sérieux effort pour l'amélioration de nos méthodes professionnelles et ces premiers essais

ont donné des résultats qui autorisent tous les espoirs.

Seule, une importante maison patronale de la place, a tenté quelques timides essais, mais sans qu'en compensation le tarif ouvrier soit augmenté.

L'argument qui nous est opposé par nos patrons, chaque fois que nous demandons une augmentation du tarif, c'est qu'ils ne peuvent vendre avantageusement leurs marchandises, à cause de la taille défectueuse, du mauvais poli, etc. Nous pourrions leur demander s'ils ont fait beaucoup d'efforts, s'ils ont fait quelques sacrifices pour former un personnel capable de rivaliser avec la Hollande et la Belgique. Ont-ils surveillé la méthode d'apprentissage ? Ont-ils jamais encouragé leurs ouvriers possédant quelques aptitudes, à bien faire ? Peu souvent n'est-ce pas ? Donc, si aujourd'hui, ils éprouvent parfois des difficultés pour écouter leur mûré, comme c'est le cas depuis plusieurs mois, ils n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Qu'on le veuille ou non, il faudra bien en venir à une nouvelle organisation du travail, pouvant donner satisfaction à la fois à l'ouvrier et au patron. Qu'on ne s'y trompe pas, l'avenir de notre région est lié à cette question.

Il faut sans retard « se mettre à la page ». C'est pourquoi nous convions tous ceux qu'intéresse cette question, qu'ils soient ouvriers — syndiqués ou non — patrons, administrateurs de coopératives, tous ceux qui sentent qu'il y a quelque chose à faire, à nous exposer leurs idées — les colonnes du journal sont ouvertes à tous — et à participer pour leur part, à l'œuvre qui seule, permettra le maintien de l'industrie dans notre région.

André DALLOZ.

## LES ŒUVRES SOCIALES DANS LES SYNDICATS DIAMANTAIRES

### Le Rayon de Soleil

Tous les diamantaires connaissent, au moins de réputation, l'œuvre magnifique créée par nos camarades d'Amsterdam, pour lutter contre la tuberculose.

Comment nos camarades du syndicat d'Amsterdam qui, semble-t-il, devraient être accaparés tout entiers par les soucis corporatifs, en sont-ils venus à cette idée ? C'est que la tuberculose — ce terrible ennemi des travailleurs — faisait de sombres coupes dans les rangs diamantaires. Et c'est tout naturellement que devant l'inertie des pouvoirs publics, nos camarades ont été amenés à compter surtout sur eux-mêmes pour se préserver, eux et leurs familles, du terrible mal, et pour mettre à la disposition de ceux qui sont atteints, toutes les ressources de la science moderne — encore insuffisantes, hélas ! — pour les guérir et les sauver.

Mais pour faire quelque chose de sérieux, pour combattre victorieusement la maladie, il fallait d'abord de l'argent, beaucoup d'argent. Et c'est chose toujours difficile à trouver lorsqu'on s'adresse exclusivement aux bourses ouvrières, surtout pour une œuvre de longue haleine, susceptible de ne donner de bons résultats que dans un avenir relativement éloigné.

La classe ouvrière, on l'a constaté trop souvent, susceptible des plus généreux enthousiasmes pour une cause qui la passionne, capable de se dresser pour s'opposer aux injustices, s'imposant parfois de très lourds sacrifices pour soutenir des camarades en lutte, la classe ouvrière est longue à sortir de son apathie pour une œuvre comme celle qui nous occupe aujourd'hui. Il faut pour la galvaniser le fait passager qui l'indigne et la soulève. Il lui faut la chaleur de l'action. Ici, rien de pareil. Pas de ces mots sonores qui grisent, pas de ces élans d'enthousiasme, aussi vite éteints qu'allumés, pas de ces « gestes de solidarité » vains souvent, mais qui plaisent au peuple qui les lance à la face de l'adversaire comme un défi.....

Des mots fades et prosaïques, qui n'ont rien d'enivrant : maladie, secours, cotisations... Pas d'enthousiasme, mais la volonté, calme et réfléchie d'être bon, d'être fraternel, non pas une fois, par hasard, en passant, mais d'une façon continue, toute la vie. La volonté de mettre chaque semaine la main à la poche et d'en extraire l'obole qui servira à d'autres, mais dont on espère bien ne se servir jamais ! Ce geste, ce versement hebdomadaire, c'est une des beautés du *Rayon de Soleil* !

On me dira : Il existe partout des sociétés de secours-mutuels, avec de nombreux adhérents, et chacun d'eux fait le même geste. Mais ces sociétés secourent les victimes de toutes les maladies et non pas d'une seule. Et si l'on est à peu près certains de devenir malade un jour et de ne faire qu'un placement, il n'en est pas de même pour le *Rayon de Soleil* qui ne secoure qu'une catégorie de malades, et le versement hebdomadaire de nos camarades prend bien figure d'un geste de solidarité.

Certes, ceux qui les premiers eurent cette idée ne pensaient peut-être pas arriver aux magnifiques résultats qui sont atteints aujourd'hui.

La première année, quand pour la première fois, l'idée fut lancée chez les diamantaires, 13.000 florins, cotisations bénévoles des camarades, furent recueillis.

Ce n'est que plus tard qu'une cotisation de quelques sous par semaine, fut imposée à chaque syndiqué.

On chercha des ressources où l'on en put trouver. Les patrons abandonnèrent les débris de tige de cuivre dont se servent les polisseurs ; on organisa la récolte du papier d'étain dont on entoure les tablettes de chocolat, et tout cela fut vendu au bénéfice de l'œuvre.

Mais cela ne suffisait pas. Il fallait, pour que le *Rayon de Soleil* vive et prospère, d'autres ressources. Van Zutphen, le véritable promoteur de l'œuvre, y songeait depuis longtemps déjà et portait en lui une idée qui dut paraître folle à beaucoup de gens, mais qui pourtant a réussi.

Il eut la pensée d'extraire de la poudre noire, de la crasse qui souille l'établi et les vêtements des diamantaires, le diamant qu'elle contient et de vendre cette poudre de diamant au bénéfice exclusif du *Rayon de Soleil*. L'idée était belle, mais n'était pas facile à réaliser. Que de temps passé en recherches, que d'argent dépensé en pure perte, que de déboires ! D'éminents chimistes furent appelés et travaillèrent à résoudre le problème. Malgré les efforts déployés, on n'arrivait pas à éliminer tous les corps étrangers. Van Zutphen ne se découragea pas et il eut raison de persévérer. Un grand chimiste de l'Uni-

versité de Leyde parvint enfin au résultat désiré. L'œuvre allait pouvoir réaliser de nouveaux progrès.

Application magnifique d'une merveilleuse découverte ! Une chose sale s'étalait partout dans les ateliers, une crasse innommable qui peu à peu se formait et recouvrail tout, une matière grasse, noirâtre et gluante, un agglomérat d'huile et de poussière.... Un homme vint qui longuement se pencha sur cette crasse. Et voilà qu'il en fit sortir toute une richesse. Et, chose merveilleuse, cette fortune au lieu de servir, comme tant d'autres, à satisfaire les plaisirs, les passions et les caprices de quelques hommes, sera au contraire employée à aider et à soulager les plus malheureux d'entre eux, ceux devant qui la vie s'est fermée, ceux qui n'ont plus d'espoir et qui sont infailliblement voués à la mort atrocement lente des poitrinaires, parce qu'ils n'ont pas le moyen de suivre le coûteux traitement qu'exige leur maladie !

C'est peut-être un exemple unique dans l'histoire, qu'une découverte, au lieu d'être asservie à des intérêts particuliers, profite, dès le premier instant, à une œuvre humaine et secourable. Désintéressement prodigieux dans notre siècle d'égoïsme !

Et maintenant le laboratoire de Van Zutphen fonctionne.

Nous l'avons visité en compagnie de Dalloz et de Gospiron. Au milieu des éprouvettes et des cornues, auprès de la chaudière où se fait la première « cuisine », le bon Van Zutphen, un bon sourire flottant dans sa barbe de patriarche, nous explique les diverses phases de l'épuration. Les moyens employés ? C'est le secret du *Rayon de Soleil* !

Il faut extraire un à un tous les corps contenus dans la crasse : fer, étain, plomb, huile, débris de laine et de coton provenant des vêtements, tous les corps entrant dans la composition du ciment, poussières de toutes natures, etc....

Pour épurer la poudre noire recueillie à Amsterdam où l'on n'emploie que du boort il ne faut pas moins de 5 semaines et 90 manipulations.

Quand on voulut épurer la poudre noire provenant d'Anvers et des années de guerre, période pendant laquelle on ne se servait pas exclusivement de boort, il ne fallut pas moins de 120 manipulations et on y trouva des corps attestant des falsifications aussi nombreuses que variées : poudre de pierres scientifiques, poudre d'agate, verre pilé, porcelaine, etc...

Toutes ces opérations terminées, le diamant ainsi obtenu est absolument pur tandis que le meilleur boort renferme encore environ 4 % d'impuretés. Nous avons constaté cela à l'aide d'un microscope grossissant 1400 fois et, ô surprise, chacun des grains de cette poussière impalpable est encore un cristal complet, dans lequel on reconnaît fort bien 2 pointes et 4 pointes.

Le diamant recueilli est ensuite vendu au même prix que le boort et laisse des bénéfices appréciables qui sont affectés exclusivement à la lutte contre la tuberculose.

La première récolte de poudre, forcément plus importante que toutes les autres effectuées depuis, laissa à l'œuvre 250.000 florins. On a adjoint au laboratoire un pilon mécanique où les patrons ont la faculté de faire piler leur boort — et presque tous le font — moyennant 5 cents (centimes) par carat. Patrons et ouvriers y trouvent leur avantage par le pilage parfait qui en résulte et c'est un bénéfice appréciable pour l'œuvre.

\* \* \*

Mais le *Rayon de Soleil* ne cesse depuis sa naissance de susciter les sympathies autour de lui, et très souvent ces sympathies se traduisent par des actes.

C'est ainsi que les patrons, 12 ans et demi après la naissance de l'œuvre, lui allouent une indemnité de 100.000 florins et paient pour chacun de leurs ouvriers 1 cent par jour.

Van Zutphen fit un jour une conférence aux femmes des diamantaires. Enthousiastes, elles constituaient sur le champ une Commission chargée de réunir les fonds nécessaires pour l'achat du mobilier du sanatorium futur et décidaient de verser chacune un centime par jour.

Du temps passa sans que la Commission fit parler d'elle.

Où ne s'en étonnait pas trop et plus d'un pensait : *Comme la plume au vent....* lorsqu'un jour, deux ans après leur décision, une délégation de femmes vint remettre 14.000 florins à Van Zutphen.

C'est aussi le geste naïf et touchant d'un gosse qui envoie sa tirelire pleine de centimes.

C'est un artiste qui fait don d'aquarelles remarquables qui seront vendues au profit de l'œuvre.

Actuellement, la cotisation au *Rayon de Soleil* est, pour chaque diamantaire syndiqué, de 10 cents par semaine.

\* \* \*

Toutes ces bonnes volontés, cette coordination d'efforts individuels, ont produit des résultats surprenants. Si la tuberculose n'est pas encore vaincue — on ne peut pas aller plus vite que la science — du moins le nombre de ses victimes est bien diminué chez les diamantaires d'Amsterdam.

Dès que, de l'avis des médecins, l'état d'un adhérent nécessite des soins, le *Rayon de Soleil* le prend à sa charge et l'envoie, suivant le cas, et toujours d'après l'avis des docteurs dans un sanatorium à la campagne ou à la montagne.

Parfois cela nécessite un déplacement assez long. Actuellement le *Rayon de Soleil* a deux malades à Davos (Suisse). Tous les frais sont supportés par l'œuvre. Ils sont, on le conçoit, assez importants et s'élèvent au minimum à cinq florins par jour et par malade.

Et on ne se contente pas — comme d'autres œuvres analogues — d'ébaucher un traitement. On sait que la guérison de cette maladie est longue, très longue, et on agit en conséquence. Les malades restent au minimum un an au sanatorium, la plupart du temps deux ans à 2 ans et demi. Un malade est soigné depuis douze ans aux frais du *Rayon de Soleil*. Aussi ses enfants qui depuis ont grandi, viennent dans une lettre de remercier l'Œuvre de leur avoir conserver leur père, disant qu'ils peuvent maintenant subvenir à ses besoins et invitant le *Rayon de Soleil* à cesser ses secours.

Indépendamment des soins physiques, on a compris que, pour guérir, le malade devait avoir la tranquillité morale et l'esprit en repos. Or, combien d'ouvriers, étant malades et loin des leurs, possèdent cette tranquillité, quand, neuf fois sur dix, ils laissent derrière eux, la femme et les enfants plongés dans la misère ? Aussi le *Rayon de Soleil* s'intéresse aux familles de ses malades et pourvoit aux besoins les plus urgents toutes les fois que c'est nécessaire. Souvent c'est lui qui paye le loyer, l'instruction des enfants, etc.

Aussi, le malade peut vraiment se soigner. Exempt des principaux soucis, il n'a plus qu'à « se laisser vivre » et c'est peut-être ce qui fait, que de toutes les institutions similaires, le *Rayon de Soleil* est celle qui compte la plus forte proportion de guérisons.

\* \* \*

Le *Rayon de Soleil* ne possède encore pas son sanatorium. Mais ce n'est qu'un retard uniquement imputable à la crise que vient de traverser notre industrie. Si les affaires continuent à marcher, l'an prochain verra probablement le commencement de réalisation de ce beau projet.

Déjà, dans les environs d'Amsterdam, à Hilversum, dans un des meilleurs sites de la Hollande, de vastes terrains ont été acquis : 86 hectares une première fois auxquels est venue s'ajouter bientôt une lande de 30 hectares.

Nous sommes allés visiter ces propriétés et nous avons pu ainsi mesurer toute l'étendue des efforts accomplis.

Cette route qui y conduit, c'est le travail des diamantaires, chômeurs pendant la crise. Ce sont eux qui ont fait aussi cette plantation d'arbres fruitiers : 500 la première fois, 1.000 la seconde. Plus loin, là-bas, c'est une plantation de 150.000 pins et c'est encore le travail des chômeurs.

Et ce sont partout de nouvelles créations pour mettre la propriété en valeur. Ici, ce sont des jardins potagers, là des jardins de fleurs. Plus loin ce sont des serres chaudes, où s'épanouit en une végétation luxuriante, l'infinie variété des fleurs exotiques. Et toutes ces fleurs mettront leur grâce et leurs parfums dans les chambres et sur les tables du sanatorium. Pour les malades, elles seront comme un sourire....

Quel lieu de repos idéal ! Aimez-vous la promenade ? La promenade insouciante où l'on s'en va droit devant soi, dissipant à perte de vue avec le compagnon préféré ? Voici de larges allées, qui filent droit parmi les bois, sous les grands arbres, ou dans les prés où pousse une herbe grasse, ou dans la lande tapissée de bruyère.

Avez-vous aujourd'hui l'âme inquiète et réveuse des mauvais jours ? Etes-vous dans un de ces moments où la compagnie vous lasse et vous irrite et où l'on éprouve le besoin d'être seul ? Voici des sentiers étroits et tortueux qui s'enfoncent au cœur des bois. Suivez-les. L'ombre y est épaisse, la fougère et la mousse ouatent vos pas ; le calme y est si grand que vous aurez vite retrouvé la paix intérieure et la sérénité.

Voici des bancs pour le repos et la lecture, des bancs partout, dans les clairières, aux carrefours des sentiers ou le long des allées.

Ici, ce vaste cirque sera le théâtre de verdure où viendront se déridier les esprits et s'essayer les jeunes talents.

\* \* \*

Lorsque la crise survint, les dirigeants du *Rayon de Soleil* se trouvèrent aux prises avec d'immenses difficultés.

Toutes les ressources de l'œuvre se trouvaient taries en même temps : les ouvriers en chômage ne payaient plus de cotisations et n'achetaient plus de boort. Plus de subventions patronales. L'œuvre allait-elle donc être dans l'impossibilité de continuer ses secours ? Cela, nos camarades ne le voulaient pas, et cette fois encore, dans une situation où, semble-t-il, il n'y avait plus qu'à courber la tête

sous la fatalité, ils acceptèrent la lutte et furent plus forts que les événements.

Ils créèrent de toutes pièces, une savonnerie et une huilerie, dont tous les bénéfices vont au *Rayon de Soleil*.

Il fallut pour cela d'énormes capitaux et on dut hypothéquer une partie des propriétés.

Mais le *Rayon de Soleil* a traversé la crise et les malades n'ont pas été abandonnés. Il sort de l'épreuve grandi et fortifié. Ses propriétés actuelles représentent une valeur de 500.000 florins (environ 2.500.000 francs).

Il aura bientôt, je l'espère, son sanatorium.

Et je suis sûr que ce sera un établissement modèle, où nos infortunés camarades viendront chercher le *Rayon de Soleil* qui, trop souvent, manque à la ville, et y respirer avec l'air pur, la vigueur, la santé, la vie.

(A suivre).

E. PONARD.

### Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Les fluctuations désordonnées des changes, auxquelles il nous a été donné d'assister ce mois-ci, n'ont pas manqué d'avoir leur répercussion sur les valeurs de diamant.

La *De Beers*, qui était à 818 le 31 octobre, suivit l'ascension de la livre et le 8 novembre voyait les plus hauts cours : la livre à 71,81 et la *De Beers* à 877.

Mais ces cotes ne devaient pas être conservées longtemps et, tandis que la livre revenait à des cours plus normaux, la *De Beers* descendait rapidement et le 23 novembre, elle ne valait plus que 798. Les jours suivants, elle est en reprise et le 25 nous la trouvons à 812.

La *Jagersfontein*, à 214 le 31 octobre, s'élève jusqu'à 273,50 le 10 novembre et le 25 la trouve à 244.

Voici ce que dit, au sujet de cette valeur, l'*Information* du 16 novembre :

*Les actions de cette Société viennent de se détacher du groupe des valeurs diamantifères cotées sur notre place. Alors que depuis fort longtemps les cours suivaient l'orientation de ceux de la De Beers, il semble qu'ils aient à présent cessé de progresser parallèlement. Pour expliquer cette reprise, on a parlé, une fois de plus, de la fusion prochaine de cette Société et de la De Beers. Ce bruit a été déjà si souvent démenti qu'il n'y a pas lieu d'y attacher, croyons-nous, plus d'importance, cette fois-ci que précédemment. Il n'est pas besoin, au surplus, d'envisager une telle opération pour justifier la hausse des cours de l'action Jagersfontein. Le titre est suffisamment intéressant par lui-même, puisqu'il représente une des meilleures affaires de diamants, dont le capital est modeste et qui produit des pierres précieuses de première qualité. Alors que, malgré la crise dont l'industrie des diamants est en train de sortir, la Compagnie a pu rouvrir tout dernièrement l'ère de ses dividendes en déclarant un coupon de 2 sh. 6 d. par action, ce qui montrait sa vitalité mieux que tout autre exemple, on annonce aujourd'hui de source autorisée la reprise prochaine de ses travaux miniers. A vrai dire, la Compagnie n'avait jamais arrêté le lavage de la terre bleue, mais ses stocks, qui doivent subir avant traitement une assez longue exposition à l'air, ne doivent pas s'épuiser. Les Etats-Unis qui, avant la guerre, consommaient les trois-quarts de tous les*

diamants produits et dont le choix se portait surtout sur les plus belles pierres — celles de la Jagersfontein — reprenaient leurs achats. De nombreuses tailleries américaines ont rouvert leurs ateliers, et la situation du marché des diamants est en voie de sérieuse amélioration. Tous les intéressés le déclarent, aussi bien intermédiaires industriels que courtiers commerciaux. On comprend que, dans ces conditions, la Jagersfontein peut espérer reprendre un travail normal dans un temps assez rapproché. Il est d'autant plus juste que le marché tienne compte de ces espérances — à la veille de se changer en réalité — que la situation financière bien nette et le peu d'engagements de la Compagnie assurent à l'action Jagersfontein une sécurité qui n'est pas non plus sans valeur.

\*\*

On a constaté, dans les dernières semaines, un léger ralentissement du marché et à ce sujet, les bruits les plus pessimistes ont couru.

Il ne nous semble pas qu'il y ait lieu de s'alarmer outre mesure de cette situation.

Les soubresauts des changes auxquels nous venons d'assister justifient amplement la prudence des acheteurs. Si l'on ajoute à cela la perturbation causée par les élections anglaises et américaines, l'incertitude qui règne au sujet d'un règlement amical de la question d'Orient, on n'a pas de peine à comprendre l'accalmie qui s'est produite.

Aujourd'hui les élections sont terminées et la Conférence de Lausanne paraît devoir s'achever vers des solutions satisfaisantes. Il ne faudrait cependant pas trop préjuger des résultats, car de tels intérêts sont en jeu que des complications peuvent surgir à chaque instant.

Les changes, de leur côté, sont revenus à des cours plus normaux et depuis quelques jours semblent se stabiliser. Espérons que cela va durer; car, rien n'est plus préjudiciable au marché que ces brusques différences qui mettent acheteurs et vendeurs dans un tel état d'incertitude que toute affaire devient impossible.

La situation économique va en s'améliorant. Espérons que notre industrie en éprouvera les bienfaisants effets.

## LA QUESTION DU CHANGE

Cette question est d'une telle actualité, elle est d'une telle importance pour tous les travailleurs qu'elle intéresse doublement : comme producteurs et comme consommateurs, que nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs, les deux articles suivants :

### Le Problème du Change

On nous questionne de tous côtés sur la durée et l'intensité de la crise des changes. Il n'est pas douteux que la situation budgétaire à laquelle nous avons donné toute son importance, dès il y a deux ans, l'absence de paiements allemands pour les réparations et, finalement, les réalisations de francs effectuées par l'Angleterre en vue de l'amortissement de sa dette envers les Etats-Unis, ont également concouru à la dépréciation du franc. Une spéculation abondante s'exerce en

outre sur la livre et le dollar. Enfin, il faut naturellement tenir compte des opérations faites ou défaites pour le compte de divers capitalistes étrangers, hollandais, allemands, américains, etc.

On observe également que cette époque de l'année est celle où s'exécutent de nombreux règlements pour le commerce et l'industrie.

Cependant, il faut tenir compte des éléments qui interviennent dans l'autre plateau de la balance : l'apport du tourisme, la production agricole qui devrait normalement suffire aux besoins du pays, sa production industrielle qui peut lui permettre d'exporter largement sous la seule condition d'importer certaines matières premières qui nous manquent, telles que : cuivre, coton, laine, caoutchouc, pétrole.

La question de savoir si les Etats-Unis continueront à réclamer l'amortissement et l'intérêt de leurs créances est extrêmement importante.

Si l'Allemagne est amenée à affecter des gages positifs à ses créanciers, il en résultera sans nul doute une excellente impression qui se traduira dans la tenue des changes.

Enfin, le franc ne saurait être sérieusement menacé si l'on parvient à éviter une inflation qui, limitée et garantie, aurait pu rendre de grands services en une autre période, mais qui, aujourd'hui, ne serait pas sans danger.

Tels sont les éléments essentiellement mobiles qui peuvent influer sur la tenue ultérieure du franc.

Ajoutons que la reprise économique s'accentue rapidement et que, dans le rayon métallurgique particulièrement, si le manque de coke est de nature à gêner notre industrie de l'Est, cependant les commandes, notamment depuis huit jours, sont considérables et permettent de croire à une accentuation du revirement que l'on a déjà signalé dans la situation économique, et spécialement dans les exportations qui se traduiront par des entrées d'or. Il ne semble donc pas qu'il y ait lieu de s'attendre à une aggravation de la baisse du franc quant à présent.

(Information, 10 novembre)

L. CH.

### Les travailleurs sont les premières victimes de l'avilissement de la monnaie

Le franc baisse avec une rapidité jamais égalée encore. En trois jours, il a fait une série de chutes qui l'ont amené au plus bas et lui ont fait dépasser, dès à présent, le niveau où il se tenait dans l'été 1919 au regard du dollar.

Ceux de nos nationalistes qui accueillaient naguère en souriant l'effondrement du mark, vont-ils enfin se rendre compte de la solidarité de fait qui entraîne notre monnaie derrière la devise allemande et qui est, financièrement parlant, la démonstration la plus sûre du caractère désastreux de la politique suivie jusqu'à présent par la France en matière de réparations ?

Comme on aurait le droit de revenir sur le passé et de relever les responsabilités de ceux dont l'incompréhension brutale des nécessités économiques internationales entraîne le pays dans une situation difficile !

Ce compte, il faudra le dresser.

A nos camarades, il faut dire qu'ils ne peuvent point se désintéresser de cette crise. S'ils suivent dans les journaux la succession des dégringolades du franc, peut-être ne se

rendent-ils pas compte que leurs intérêts et leurs conditions d'existence sont menacés. La dépréciation constante de la monnaie française, cela signifie une augmentation fatale du coût de la vie — et dans la saison où l'existence du travailleur est le plus difficile — une diminution de la capacité d'achat dont disposent les salariés, c'est-à-dire d'une part, un appauvrissement du prolétariat, de l'autre, une désorganisation nouvelle de l'activité économique.

Cela doit suffire pour que les travailleurs réclament et exigent des mesures énergiques contre la spéculation dont le jeu apparaît trop clairement dans cette crise, et le retour à une politique internationale rationnelle, celle dont notre mouvement a le premier fixé les conditions et les bases, dont la justesse est trop vérifiée déjà par l'expérience que nous traversons.

Or, le danger est plus grand encore que ne le font apparaître les cours de la Bourse, car ce moment de crise est celui que des économistes, distingués par définition, et des politiciens qui le sont moins, par définition également, choisissent pour préconiser l'augmentation de la circulation fiduciaire. Et ces calculs ne sont pas isolés puisque — pour complaire à la bourgeoisie — le gouvernement propose de continuer sa politique néfaste d'emprunts à 6 % et — pour faire plaisir aux gens d'affaires, leur permettre de se libérer à bon compte de leurs obligations financières — il veut recourir aux pratiques de l'inflation.

Ainsi, quand le déséquilibre des changes touche rudement ce pays, ses dirigeants voudraient encore aggraver des conséquences néfastes ? Cela ne peut pas être permis.

A qui profiterait une telle politique financière ? Nous le savons déjà. Nous avons, pour nous en convaincre, l'exemple trop typique des pays à change déprécié, et l'Allemagne s'offre à nous comme un avertissement.

Tout avilissement de la monnaie est un impôt écrasant prélevé sur les salariés. Quand la monnaie perd de sa valeur, ce sont eux — avec la petite classe moyenne — qui voient diminuer leurs moyens d'existence.

Ce ne sont ni les capitalistes, spéculateurs ou industriels, qui en souffrent : s'il leur arrive de subir quelques pertes du fait d'un calcul malheureux, ils s'en consolent aisément par des bénéfices considérables que leur permettent des circonstances troublées. L'expérience est là qui le montre, irréfutable. Tous les frais de la crise sont supportés par ceux qui composent la masse. Mais l'appauvrissement de la collectivité sert à merveille les intérêts des possédants.

Voilà la situation, voilà les faits. La classe ouvrière, avertie, ne peut hésiter quant à son opinion et à l'action que doit lui dicter celle-ci. (*Le Peuple*, 9 novembre) Léon JOUHAUX.

## STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

### ANVERS

	Syndiqués	Chômeurs
Du 25 sept. au 1er octobre.	9.648	225
Du 2 au 8 octobre .....	9.687	200
Du 9 au 15 octobre .....	9.779	250
Du 16 au 22 octobre .....	9.782	250

### AMSTERDAM

	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 16 au 22 octobre .....	4.928	2.113
Du 23 au 29 octobre .....	5.011	1.953
Du 30 oct. au 5 novembre .	4.900	1.892
Du 6 au 12 novembre....	4.562	1.993

## Dans les Centres

### FRANCE

**Saint-Claude.** — La situation demeure bonne et tous les ouvriers sont occupés. Beaucoup de maisons verraien même avec plaisir augmenter leur personnel chatonnier.

Toujours peu de grosseurs.

— La Coopérative *Adamas* continue ses efforts en vue de l'amélioration des méthodes de travail et accorde un pourcentage supplémentaire aux ouvriers travaillant à la jauge.

La Coopérative *Le Diamant* paie 85 % au-dessus du tarif de base à tous ses ouvriers.

— A signaler l'établissement comme patron d'un ex-membre du Conseil syndical: Paul Rey.

— Nous avons enregistré l'entrée au Syndicat d'une vingtaine de nouveaux adhérents, ce qui porte à plus de trente le nombre des nouveaux syndiqués depuis la dernière action syndicale.

— Dans sa dernière assemblée, la Chambre Syndicale, reconnaissant la nécessité d'alléger les charges trop lourdes que nous créee notre situation spéciale, a décidé d'engager des pourparlers avec la C. G. T., en vue de l'adhésion directe des diamantaires au grand organisme confédéral.

— Les membres sortants du Conseil ont été renouvelés dans leurs fonctions, à l'exception de Paul Rey, démissionnaire, remplacé par le camarade Emile Tournier, débruteur.

**Bourg.** — L'augmentation a été acceptée par les trois patrons de la place.

**Foncine-le-Haut.** — On confirme l'entrée de quelques apprentis parmi le personnel non-syndiqué de l'atelier Emile Dalloz.

**Lyon.** — L'esprit syndicaliste est toujours vivace chez les camarades lyonnais. De tous les ouvriers sollicités à rejoindre l'organisation, une polisseuse seulement n'a pas répondu. Il paraît qu'on ne doit pas lui faire grief de son mutisme, cette dame obéissant aux injonctions maritales.

— Le nouveau tarif est entré en vigueur le 1er novembre. Chez Arbez, deux ouvriers à la semaine ont été augmentés à partir du 1er octobre. Au 1er novembre leur augmentation a été élevée au taux des faiseurs de petit, c'est-à-dire 30 %. Dans le petit, la qualité des bruts semble s'améliorer. Le mélange semble plus abondant.

La cherté du boort a amené patrons et ouvriers à rechercher, pour les utiliser pour la taille des brillants, les poussières du débrutage et plus particulièrement celles que l'on emploie dans les fabriques de filières en diamant. Depuis quelque temps ces dernières sont très demandées et bien que cette industrie traverse une crise sérieuse il se vend tout de même de la poudre de tréfileur et, naturellement la qualité de cette poudre subit la loi de l'offre et de la demande.

Que les camarades se méfient d'une poudre épaisse comme de la dissolution de caoutchouc, que vend un individu peu scrupuleux. L'analyse a révélé, paraît-il, une forte quantité de vaseline. Tout travail est impossible avec cette poudre. Un bon conseil : n'achetez qu'après essai.

P. DEFUGÈRES.

**Thoiry.** — L'augmentation est payée à la Coopérative et chez M. Masson.

M. Genolin a répondu à l'organisation qu'il

accepte l'augmentation, mais il demande que la retaile soit assimilée au scié. De plus il vend aux ouvriers le carat de boort 50 fr.

Nous ne saurons accepter cette manière de voir. La retaile mérite d'être payée au prix du brut plein et c'est pour cette raison qu'il n'en est pas fait mention dans le tarif.

Quand au boort, il est bien entendu que M. Genolin est libre de le vendre 50 francs.... à condition de payer un 10 % en compensation, ce qu'il n'a pas fait jusqu'à présent.

Spérons que ce patron reviendra à une plus juste appréciation des choses et souscrira sans acculer son personnel à la lutte, aux conditions ouvrières, conditions pleinement justifiées et acceptées par tous ses collègues de France.

Nous ignorons à quel tarif travaillent les non-syndiqués de la maison Donnet.

Une caisse de chômage sera constituée au sein de l'organisation syndicale et commencera à fonctionner dès le 1er janvier 1923. La cotisation mensuelle sera de 5 francs par membre (ce qui portera la cotisation syndicale à 10 francs).

L'assemblée a décidé de modifier le nom de notre organisation qui devient la Chambre Syndicale des Ouvriers Diamantaires de Thoiry-Sergy-St-Genis.

L'assemblée a voté la somme de 50 francs pour les Inscrits Maritimes. A. L.

**Gex.** — La Coopérative paie à ses ouvriers le nouveau tarif : 80 % sur les châtons et 70 % sur les autres pierres, ce qui met les 5 séries de 8/8 aux prix suivants : 4,68, 5,04, 5,13, 5,40 et 5,67. Le boort à 40 francs. Toutes ces précisions pour couper court à certains bruits malveillants.

M. Grosléziat a mis le nouveau tarif en vigueur à partir du 15, mais vend le boort 50 fr.

Il est inadmissible que les ouvriers de cette maison acceptent ces conditions avec une telle complaisance. Le tarif syndical doit être respecté à la lettre et ils n'ignorent pas qu'au-dessus de 40 francs, il doit être alloué un pourcentage supplémentaire pour le boort.

Nous aimerais voir les ouvriers des autres ateliers renseigner un peu mieux leur organisation syndicale.

Le travail est abondant, mais comme partout les ouvriers font défaut. M. V.

**Divonne.** — Le nouveau tarif est appliquée. Travail abondant, mais peu d'ouvriers.

**Nemours.** — L'augmentation est en vigueur sur la place de Nemours.

**Paris.** — La situation s'est encore améliorée au courant du mois. Plusieurs maisons qui avaient été fermées pendant la crise ont rouvert leurs portes, parmi lesquelles la maison Eknayan. Des ouvriers sont demandés un peu partout, principalement pour la fantaisie. Certains ouvriers ayant trouvé par ailleurs des situations intéressantes au cours de la crise, ne songent plus à reprendre le métier.

Le Conseil syndical a presque terminé la mise au point des tarifs revisés lesquels seront soumis à l'examen des patrons à très bref délai. La Maison Asscher a relevé ses tarifs de débrutage au courant de novembre.

Nous tenons à informer les camarades que M. Lévy-Oulmann, 18, rue Notre Dame de Lorette a été choisi par le Conseil syndical comme avocat-conseil du Syndicat. Les camarades ayant besoin de ses conseils peuvent le consulter gratuitement. G. B.

## SUISSE

**Bienne.** — Réunis en assemblée générale de corporation, le 13 novembre, les ouvriers et ouvrières de l'industrie du diamant à Bienne, après examen de la situation du travail et de leur propre situation, ont pris la décision unanime de présenter les revendications suivantes à leurs employeurs : Pour les châtons : Brutage, 0 fr. 37 par pierre.

— Polissage, 2 fr. 10 —

Les pierres plus grandes subissent proportionnellement la même augmentation.

L'assemblée qui a nommé une Commission de trois membres pour des pourparlers éventuels avec les patrons, a demandé une réponse jusqu'au 20 novembre, mais au moment où nous envoyons ces lignes, nous n'avons pas connaissance que ces derniers aient répondu.

Ch. H.

N. B. — En ce qui concerne les prix revendiqués à Bienne, il y a lieu de faire observer que, conformément à la loi fédérale sur le travail dans les fabriques, le paiement de la place est supprimé dans l'industrie diamantaire suisse.

**Genève.** — Ici rien de nouveau. Les diamantaires, à part ceux occupés à la Coopérative, se complaisent toujours dans leur splendide isolement.

Chez Vernain-Muller, 4 ouvriers travaillent et sont payés en francs français au tarif de St-Claude avec la nouvelle augmentation.

L'atelier de M<sup>me</sup> Léchaud doit fermer à la fin du mois.

Chez Epy, trois dames font du 8/8. On ignore à quel tarif.

Dans une autre maison, des bricoleurs travaillent pour leur propre compte.

La Coopérative a toutes ses places occupées. A partir du 1<sup>er</sup> novembre le tarif (en francs suisses) a été majoré de 10 %, ce qui correspond à peu près à l'augmentation des centres français.

Seuls, les ouvriers de la Coopérative et un ouvrier de chez Vernain-Muller, sont syndiqués.

On signale l'ouverture d'un petit atelier de six places, à Puplinge, dans la campagne genevoise.

## HOLLANDE &amp; BELGIQUE

La situation sur la place d'Anvers est excellente. Nous manquons d'ouvriers pour le moment. Suivant un accord que nous venons de conclure avec le syndicat patronal, nous allons fusionner les salaires de base avec les pourcents et nous allons profiter de l'occasion pour augmenter sérieusement les salaires ainsi remaniés, ce suivant les capacités individuelles de chaque ouvrier.

Je suis d'autre part en mesure d'affirmer qu'à Amsterdam également on s'occupe de hauser les salaires.

De partout d'ailleurs, me parviennent des nouvelles qui prouvent à suffisance une très réelle reprise dans notre métier. L. V. B.

## ALLEMAGNE

La situation est très bonne et il n'y a aucun chômeur. Les diamantaires ont profité de cette bonne situation pour améliorer leurs tarifs.

La majoration au-dessus du tarif de base est établie au milieu de chaque semaine d'après le cours du change, ce qui fait que le salaire de l'ouvrier dépend en partie de ce cours.

Il n'y a pas, en Allemagne, de corporation où les salaires atteignent, même de loin, ceux des ouvriers diamantaires C. S.

## LES TARIFS

Les tarifs suivants doivent être appliqués dans tous les centres français autres que Paris.

## TARIF DE DÉBRUTAGE

40 % au-dessus du tarif de base. Le tarif de base des petites pierres jusqu'à 60 pour 4 carats est en outre porté à 0 fr. 48.

Pour les mauvaises marchandises (clivage et irrégulier), une augmentation minimum et supplémentaire de 10 % doit être payée.

## TARIF DE POLISSAGE

*Brut plein* : 80 % au-dessus du tarif de base pour les châtons et 70 % pour les autres séries.

*Brut scié* : 50 % au-dessus du tarif de base pour les châtons et 40 % pour les autres séries.

Augmentation minimum et supplémentaire de 10 % pour les bruts de mauvaise qualité.

Application obligatoire du carat métrique. Prix de la place : 2 fr. par jour.

Prix du boort : 40 fr. le carat. Lorsque le boort est vendu au-dessus de 40 fr., le tarif doit être majoré de 1 % par franc d'augmentation pour le brut plein, et de 0,50 % par franc d'augmentation pour le brut scié.

En cas d'infraction, le signaler au Syndicat.

## PAROLES DE MINISTRE

« Je veux simplement retenir aujourd'hui le caractère bienfaisant de la journée de huit heures pour le monde du travail. L'enquête entreprise par mon ministère sur l'utilisation des loisirs créés par la loi de huit heures, a montré une diminution de l'alcoolisme, un développement important des jardins ouvriers, une fréquentation plus assidue des cours professionnels du soir et des bibliothèques populaires. »

« La loi n'a donc pas fait faillite au point de vue social. »

(Discours de M. Peyronnet, Ministre du Travail, Chambre des Députés, 24 novembre 1922).

## AUX SECRÉTAIRES ET TRÉSORIERS

Nous invitons expressément les organisations, en retard de leurs cotisations, soit vis-à-vis de l'*Alliance Universelle*, soit vis-à-vis de l'*Union Nationale*, à se mettre à jour pour la fin de l'année.

La cotisation à l'*Alliance* pour le 4<sup>e</sup> trimestre 1922 est de 1 fr. 275 par membre.

Adresser les fonds par chèque postal à : PONARD Edmond, diamantaire, St-Claude, Compte N° 8147, Dijon.

## COURS DE VENTE DES MÉTAUX

Vu les changements journaliers des cours nous n'indiquerons aucun prix. L'or est passé de 10.400 à 8.600, dernier cours connu.

## Camarades !

Pour rendre votre journal intéressant, collaborez-y effectivement. Envoyez-nous de la copie.

## Le Diamant Industriel

(SUITE)

Dans notre dernier article, nous avons examiné d'une façon fort concrète le rôle du diamant dans l'industrie.

Le 4 février dernier, M. L. van Moppes a donné une conférence à la *Birmingham Association of Mechanical Engineers*, au Grand-Hôtel, à Londres.

Après avoir défini le diamant, il en a démontré l'utilité pour l'industrie, rappelé la formation géologique et les gisements.

Il a ensuite passé en revue les applications industrielles, en particulier le perçage des roches par des courroies de diamant, dont nous avons parlé dans le dernier numéro.

« Pour l'industrie marbrière, le diamant est aussi d'une grande utilité. Une scie circulaire est munie de petits cristaux de diamants répartis dans différentes positions. Pour le tréfilage, le diamant rend des services inestimables.

« Le tungstène, employé pour les ampoules électriques, est passé dans des filières de 0<sup>m</sup>,0015. 100 à 200 tonnes de fil de cuivre ou de plomb peuvent être tréfilés par un seul diamant, sans variations de calibre. »

Nous nous sommes adressé à quelques spécialistes afin d'apprendre quelques détails inédits.

La maison Francq et Bonnau a bien voulu nous donner les renseignements suivants :

« Nous avons fait des essais au *Nord-Sud*, au *Métropolitain* et aux usines *Citroën*, avec un outil à rectifier les collecteurs, essais qui ont été tout à fait concluants ;

« Nous avons été appelés aussi à faire des essais dans les établissements *Delco*, pour la rectification intérieure et extérieure des collecteurs.

« Le diamant sert également pour la rectification des calandres de papeteries, dans les industries du coton, du caoutchouc.

« Une application nouvelle est faite dans l'industrie de la chaussure, où le diamant sert à polir le dessous des semelles. »

Par toute cette sèche énumération, nous voyons que le diamant peut satisfaire tout le monde, depuis la femme, qui cherche, par les joyaux encaissés de diamant, à rehausser l'éclat de sa beauté, jusqu'au puritain que toutes ces dépenses somptuaires doivent horripiler, parce qu'il y voit la perdition du genre humain ; mais devant qui le diamant industriel trouvera grâce, en raison de son utilité universelle.

Puisse le désir de plaisir de l'une, allié à l'altruisme de l'autre, faire obtenir au diamant une absolution méritée.

(*L'Horloger*).

J. HILLESUM.

## ÉTAT DU TRAVAIL

(Novembre)

Avec la variation des cours des Métaux, une crise passagère a atteint la bijouterie-joaillerie. Les commandes passées ont été en partie arrêtées à la hausse subite de l'or. Pour la joaillerie, le maintien des hauts cours du platine gêne la fabrication. Au total, situation aggravée passagèrement.

Pas de changement dans l'état du travail de l'Orfèvrerie, Table et Eglise.

# BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE - HORLOGERIE

## CHRONIQUE FÉDÉRALE

### Comité Fédéral du 20 Novembre

La séance est ouverte à 19 heures 30.

*Présents* : Brachet, Saniel, Tochon-Verdollet, Trivery.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observation.

*Correspondance*. — Un appel à la solidarité des verriers de Brardville n'est pas pris en considération, ce syndicat n'étant vraisemblablement pas confédéré.

Lettre de la Fédération dissidente de Paris. La question de l'unité fédérale, et l'examen des propositions faites, sont ajournés à une prochaine séance.

Lettres de divers syndicats relatives à des prises de timbres et demandant divers renseignements.

Lettre du camarade Defougères, membre du C. F., donnant son avis sur la terminaison du mouvement des inscrits, et indiquant qu'il n'assistera pas au C. F.

*Statuts de la C. G. T.* — Ces statuts ont été vus par Defougères, qui ne voit rien à y ajouter ou retrancher. Tochon-Verdollet les examinera à son tour. Le prochain C. F. prendra décision.

Lettre du trésorier de la C. G. T. réclamant les fonds souscrits. Le nécessaire a été fait antérieurement à la demande.

Circulaire de la C. G. T. relative à l'activité nationale des organisations.

Le C. F. vote 10 fr. pour le camarade M. B.

*Congrès de la Paix*. — Lettre du secrétaire de l'Internationale. Oudegest donnant des indications et l'ordre du jour du Congrès. Le C. F. décide, que vu la modicité de nos ressources et le coût du déplacement (1.000 fr.) notre Fédération ne se fera pas représenter par un délégué, mais remettra un mandat à une personnalité du monde syndicaliste. Le secrétaire fédéral indique qu'il a demandé à cet effet quelques indications à la C. G. T.

*Appel de les Marins*. — Le nécessaire a été fait.

Lettre du Ministre du Travail adressant, sur notre demande, le décret applicable aux ouvrières de notre industrie travaillant à domicile : chaînistes, chapeletières, etc. ; ainsi que deux statistiques (1906, 1911) relatives au personnel (nombre et localités) employé dans la Bijouterie-Orfèvrerie-Horlogerie, Taille des pierres.

*Local Fédéral*. — Le C. F. décide de prendre à sa charge une part des frais du local siège de la Fédération. Coût 10 fr. par mois.

Le Secrétaire fédéral met le C. F. au courant de l'entretien qu'il a eu à Paris avec un camarade au sujet des 8 heures (Décret). Des explications détaillées seront demandées.

Les membres du C. F. présents regrettent l'absence de quelques membres assidus aux séances du C. F. Ils espèrent que ces absences d'un jour, motivées peut-être par le changement de jour et d'heure du C. F., ne se représenteront pas. Cela pour la régularité et le bon ordre des travaux.

*Le Secrétaire, TRIVERY.*

### Défendons la journée de huit heures !

Nous relevons dans l'*Union Professionnelle* et le *Courrier de l'Horlogerie*, la lettre suivante, digne réponse à un article paru dans le précédent numéro et où la journée de huit heures était vivement attaquée.

Monsieur le Directeur,

Après lecture de l'article paru dans le numéro de novembre de l'*Union Professionnelle*, et intitulé : « *Les huit heures et la production* », je me permets de vous adresser ces quelques observations.

Je me demande si l'*U. P.* est dans son rôle en publiant une si amère critique contre une réforme d'une si grande valeur sociale et économique.

Vous vous faites l'écho de la grande presse vénale qui fait retomber le poids de toutes nos misères sur cette pelée, cette galeuse journée de huit heures.

D'abord il me semble que si après l'armistice, nos dirigeants avaient daigné jeter un regard sur le projet de réorganisation économique proposé par la C. G. T., dirigée par l'éminent Jouhaux pour lequel vous avez deux mots ironiques dans votre filet, eh bien, malgré les huit heures, la production nationale organisée rationnellement, n'aurait certainement pas souffert et nos régions dévastées n'en seraient pas au point où elles en sont.

Mais passons ; vous parlez d'une façon dédaigneuse du perfectionnement de l'outilage. C'est une grande faute, car partout où l'on a voulu le moderniser on est arrivé à d'énormes résultats ; la preuve en est faite dans l'industrie automobile par exemple, où la production a triplé malgré les huit heures.

Vous dépassiez la mesure de la simplicité en disant que malgré le perfectionnement d'une machine elle sera toujours 25 % de plus de travail en dix heures qu'en huit. C'est tellement vrai que si elle marche 16 heures, la production est doublée et ainsi de suite, alors pourquoi ne pas faire 18 ou 24 heures par jour ; mais on verra peut-être que l'outilage s'use un peu vite et les travailleurs plus vite encore. Allons, Messieurs, ne prenez pas l'ouvrier pour une machine humaine, il aimeraît être autre chose.

Si chaque personne valide travaillait 8 heures par jour, croyez-vous que la production ne serait pas largement suffisante ! Mais actuellement il se passe ceci d'écoeurant, c'est que cette campagne de dénigrement contre les huit heures est menée justement par ceux qui ne produisent rien de bon ou rien de tout, et ce sont ces parasites qui, très souvent, gagnent la plus grosse part en empochant les bénéfices.

D'autre part, il me semble que, vu le chômage qui sévit actuellement, l'abolition des huit heures que vous semblez souhaiter serait un mauvais palliatif et ne ferait qu'aggraver le mal ; il faut être de mauvaise foi pour soutenir le contraire.

Pour terminer sur le terrain économique je dirai que c'est plutôt par esprit de lucratif et de rapacité, que par intérêt pour la production nationale, que la loi est attaquée par les magnats de la finance et les groupements patronaux car ces Messieurs (gâtés par la guerre) sont avides de gros bénéfices.

Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que si les trois-huit furent si âprement revendiqués par la classe ouvrière, c'est pour leur énorme portée sociale.

Le travailleur ayant de plus longs loisirs, il en découle une foule de bienfaits tels que l'exode vers les banlieues avec les logements spacieux et salubres, l'accroissement des jardins ouvriers, la meilleure fréquentation des bibliothèques et des cours professionnels, la diminution de l'alcoolisme, le développement des sports qui auront pour résultat de donner à la nation une race plus instruite et plus cultivée, plus saine et plus forte.

C'est à voir, Messieurs les critiques, si la loi de 8 heures est si néfaste que cela et si la production et la richesse nationales ne découlent pas plus de ses avantages sociaux que des longues et abrutissantes journées d'antan.

PAGET Francis,  
Horloger-Mécanicien, à Morbier (Jura).

### UNITÉ OUVRIÈRE

Qui donc n'en est pas partisan ? Personne parmi le monde ouvrier. Oui, mais, qui donc, sortant d'aspirations instinctives sait s'élever au-dessus des divisions voulues, des bas calculs des arrivistes ou des mouvements déconcertants dûs à des réflexes impulsifs, pour vouloir l'unité ouvrière, telle qu'elle doit être si l'on veut la voir accepter par tous. L'unité, telle qu'elle était bien près d'être complètement réalisée, dans le grand organisme ouvrier, que vingt années de labeur avait créée.

Bien peu, oui bien peu, veulent l'unité ouvrière avec les abstractions personnelles qu'elle demande aux uns et aux autres. L'unité ouvrière, c'est un total, alors que tant ne la voient qu'avec leurs idées individuelles. Et ce que l'on peut dire des individus, on peut également le dire des collectivités.

Dans sa force ascensionnelle, l'organisme central, la C. G. T., aimanté par l'Internationale syndicale, pouvait s'appuyer sur des organismes unifiés. Rompu, divisé, morcelé, tout l'échafaudage s'est partagé en de nombreuses parties et chacune d'elles crie à l'unité dans l'espérance d'y trouver sa propre sauvegarde, mais en oubliant le sauvetage de l'ensemble. Rompu, divisé, lui aussi, le mouvement international qui si brillamment éclairait notre marche, nous servait de phare. A terre, la C. G. T. fractionnée en deux tronçons, dont l'un au moins se subdivise lui-même en je ne sais combien de morceaux. Eparpillées comme feuilles mortes jetées au vent, nombre de petites organisations n'ont plus que le squelette, que l'apparence de la vitalité. Emportées dans la tourmente d'aucunes se déclarent autonomes et, comme un

riflard sous l'ouragan, se tournent et se retournent transpercées par leurs propres baïnes.

Que d'ignorances, que de sottises et que de contradictions chez les raccommodeurs de faïence. Et c'est avec un tissu d'inépties, fardées de contre-vérités grossières, que l'on veut attirer à soi les désabusés de la classe ouvrière. Allons donc, en voilà assez !

Oui, la C. G. T. et son C. C. N. ont bien agi en émettant la motion sur l'unité.

Revenir à la C. G. T. qui a toujours été unitaire, est le seul moyen de regrouper tout le monde ouvrier. L'on ne peut, malgré les lanternes ou les vessies offertes, trouver d'autres chemins pour la solution, pour la remise à neuf de notre idéal à tous : l'Unité ouvrière.

Tout le reste n'est que truchements propres seulement à faire renaître les discordes, à nous ramener les séances déprimantes de Lille et d'ailleurs.

Unité ascensionnelle progressive. Unité d'aspirations assemblant pour la réalisation d'un même idéal, les hommes de tempérament et d'esprit divers. Unité loyale, sincère, au-dessus et non au-dessous des partis politiques de toutes nuances. Unité qui demande, non la tête, mais une compréhension plus développée des besoins ouvriers de la part de ceux qui l'ont détruite.

Unité du troupeau, de la masse ? Que non pas. Unité d'hommes libres, d'individus sachant s'inspirer eux-mêmes et consentir à la hiérarchie des intelligences. Pas d'unité de suiveurs. Au-dessus du sentiment il y a la raison. Donc unité raisonnable basée sur la connaissance de l'heure, des hommes et des choses.

TRIVERY.

## EXPOSITION D'ART OUVRIER

### Aux Ouvriers, Ouvrières Petits Artisans et Inventeurs

Vous connaissez tous les bienfaits que les ouvriers peuvent retirer de la journée de huit heures. Les quelques loisirs qu'elle a apporté permettent aux travailleurs de s'occuper, en dehors de leur travail journalier, de petits travaux artistiques, scientifiques, travaux de patience, projet inventif d'un ouvrier qui a l'idée de perfectionner les outils ou les machines avec lesquels il travaille, petits sujets humoristiques, broderies, dentelles, compositions décoratives, maquettes, plans, projets architecturaux, dessins, peintures, aquarelles, gravures sur bois et métaux, décos et travail artistique du bois, des métaux, de la pierre, du marbre, du cuir, du carton, de la faïence, du verre, objets en mosaïque, marqueterie, plâtre, terre cuite, inventions, travaux originaux, sujets sculptés, poésies, travaux littéraires, etc.

Un Comité s'est formé, se plaçant sous l'égide de l'Union des Syndicats Ouvriers du Rhône, organisme qualifié pour défendre le principe de la journée de huit heures.

Cette exposition sera nettement ouvrière et placée au-dessus des questions de tendances syndicales, politiques, ou philosophiques, c'est-à-dire qu'elle sera accessible à tous les ouvriers, ouvrières, employés, artisans, petits inventeurs.

La ville de Lyon nous a accordé les salles d'expositions du Palais municipal, quai de Bondy, où l'exposition aura lieu en Mars 1923, date que nous avons choisie nous-mêmes afin d'avoir le temps de mener à bien cette innovation. Sa durée sera d'un mois environ.

Cette exposition est nationale.

Le droit d'adhésion est de trois francs par exposant.

Les objets exposés seront soignés avec une vigilance toute particulière.

Tout exposant pourra, s'il le désire, indiquer le prix de vente de ses objets aux amateurs. En cas d'acquisition, l'acheteur ne rentrera en possession de l'objet qu'à la clôture de l'exposition.

**Avis important.** — Pour les sujets originaux ou inventions, bien indiquer si l'objet doit être appliquée au mur, posé à terre ou déposé sur une table.

Indiquer les dimensions exactes de chaque objet.

Pour les peintures, dessins, aquarelles, compositions décoratives, il sera accordé à chaque exposant autant de place que nous en disposerons. Les exposants de ces catégories seront prévenus en temps utile.

Indiquer les prix de vente, si on le désire.

Nous donner le plus de renseignements possible sur les sujets que l'on se propose d'exposer pour que nous puissions établir une classification à l'avance, grouper les exposants par sections, s'il y a lieu, et savoir la superficie approximative de notre Exposition.

Le dépôt des œuvres à exposer se fera sur les lieux de l'exposition, un récépissé en sera délivré aux exposants. La Commission fixera la date de ce dépôt et donnera les derniers renseignements.

*Pour tous les renseignements, s'adresser au camarade Chapuis, 40, rue Voltaire, Lyon, ou à l'Union des Syndicats, 153, rue Cuvier.*

*Le Comité d'Organisation.*

## Guerre à la Guerre

### Le Congrès Mondial de la Paix à la Haye

N° 248. (Service de Presse F. S. I.) S'il est vrai que les guerres ne cesseront pas tant que la société capitaliste n'aura pas fait place à une Organisation sociale supérieure, il n'est pas moins vrai que, même dans le régime capitaliste, les ennemis de la guerre, découragés ne peuvent se croiser les bras.

Le prolétariat bien moins encore, car si, jusqu'ici, il ne s'en est pas rendu compte, la guerre qui vient de finir, le lui a, dans la douleur, enseigné, que toute guerre n'est pas seulement un terrible destructeur de culture et de vie, mais encore et avant tout, le plus terrible fléau de la classe ouvrière. Car, quelle que soit l'issue de la guerre, il y a d'avance, un vaincu : le prolétariat. Ce sont ses fils qui hantent les champs de bataille, c'est son sang qui s'y répand dans la douleur et les souffrances et c'est encore son travail qui devra reconstruire ce que la folie insensée de la guerre aura détruit.

C'est pourquoi, le prolétariat, en face de la guerre — de toutes les guerres — ne peut avoir qu'une seule attitude : l'attitude la plus hostile. Là, plus de solidarité avec les classes dirigeantes, plus d'obligations envers aucun Etat.

Malheureusement, il a fallu les épouvantables expériences de ces dernières années, pour faire réellement de cette constatation le bien commun du mouvement international. Jusqu'à la guerre, les syndicats avaient évité la question de la guerre et l'avaient abandonnée aux partis politiques du prolétariat.

Aujourd'hui ça ne suffit plus. Aujourd'hui, les syndicats savent que la guerre paralyse aussi le progrès économique de la classe ouvrière et détruit d'un seul coup, ce qu'ils avaient obtenu par des efforts de plusieurs dizaines d'années. Aujourd'hui, il faut que le mouvement syndical, en étroite communion avec les partis politiques du prolétariat, prenne en main la direction de la lutte contre la guerre, aussi bien nationale, qu'internationale. Car, qu'on n'aille pas s'abandonner à cette folie de croire qu'après l'épouvantable massacre qui fit dix millions de victimes et quinze millions de mutilés, tout danger de guerre soit définitivement écarté. Les signes des temps présagent tout autre chose que la paix. Bien au contraire, il semble que le sang versé appelle le sang, que la puissance acquise n'a fait qu'exaspérer la soif de la puissance, et que la victoire qui s'est dérobée n'a fait que rendre plus vivace l'amour de la victoire. La haine la plus aveugle plane comme un nuage sombre sur l'Europe et les traités eux-mêmes, qui veulent être un gage de la Paix, ne sont que la source de nouvelles guerre, plus terribles encore.

Le Prolétariat n'a plus un moment à perdre dans sa lutte contre la guerre. Son devoir est d'employer chacune de ses journées à la concentration de ses forces et, par ses relations internationales, à l'organisation d'une résistance si puissante et si formidable que toute tentative de la briser soit d'avance condamnée à un échec.

C'est un tel essai que signifie réellement le Congrès Mondial de la Paix, convoqué par la Fédération Syndicale Internationale à la Haye, le 10 décembre, auquel ont été invités, intentionnellement, toutes les Organisations pacifistes du monde, pour autant qu'elles reconnaissent la résolution adoptée à Rome.

Mais, avant tout, ce Congrès doit secouer la conscience humaine. Il doit décréter d'accusation tous ceux qui seront assez criminels pour exposer les peuples à de nouveaux massacres et surtout bien faire comprendre devant le monde entier, à ces diplomates qui croient encore pouvoir compter sur la force de leurs armées et qui voient dans les armes l'irrésistible instrument de leur politique, qu'en face de leur puissance s'en dresse une autre et que toute marche en avant de leurs armées serait aussitôt arrêtée par celle d'une autre armée, incomparablement plus forte : l'armée des travailleurs qui ne reconnaît qu'une guerre : la guerre à la classe qui l'exploite, la guerre au Capitalisme et à l'Impérialisme et enfin la guerre à la guerre elle-même.

## Imprimerie de la Maison du Peuple

12, Rue de la Poyat, ST-CLAUDE (Jura)

Spécialité d'Imprimés commerciaux  
et Administratifs



LE GÉRANT,  
Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude